

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	23 (1915)
Heft:	12
Artikel:	Instructions sur les précautions à prendre contre la fièvre typhoïde
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-549062

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le haut patronage du président de la Confédération. C'est une maisonnette démontable, genre châlet suisse, pouvant être montée et démontée en 48 heures, et qui a pris le nom de « Petit Café ». On n'y

sert point de boissons alcooliques, et le café noir sucré n'y coûte que 10 centimes la tasse.

Au prix où en sont aujourd'hui les denrées, il paraît difficile de faire mieux !

Instructions sur les précautions à prendre contre la fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde (typhus abdominal, fièvre nerveuse, fièvre muqueuse), est causée par un microbe, le bacille d'Eberth, qui, deux à trois semaines après son introduction dans le corps, détermine une infection générale caractérisée entr'autres par une élévation continue de température.

Le germe typhique se trouve dans les excréptions des malades, les selles, les urines et les expectorations. Il ne se transmet guère par l'air. *C'est par le contact direct, soit du malade, soit des objets qu'il a touchés, soit surtout des linge souillés par les déjections, que la contamination se produit.*

Dans le plus grand nombre de cas, c'est par l'eau de boisson qu'il pénètre dans l'économie.

Voici les principales précautions à prendre pour éviter sa transmission :

1. Le malade doit être isolé dans une chambre bien aérée, sans rideaux ni tapis, et dans laquelle on ne laissera que les objets ou les meubles indispensables. Le lit sera placé de manière que l'on puisse approcher le malade de tous les côtés.

2. Les personnes qui soignent ce malade pénétreront seules dans la chambre ; les enfants et les jeunes gens en seront sévèrement exclus.

3. Le malade sera tenu dans une grande propreté. Il sera fréquemment lavé et les

linges souillés seront immédiatement enlevés.

4. Le principal danger de contagion pour les personnes qui soignent le typhoïde vient de l'infection de leurs mains. Pour y parer, elles auront soin de les laver immédiatement après tout changement de linge et toute opération de toilette sur le malade. Un simple lavage dans l'eau ne suffit pas. Les mains seront lavées à la brosse et au savon pendant quelques minutes dans de l'eau chaude, puis après seront rincées dans une solution chaude de lysol (2 cuillères à café dans un $\frac{1}{2}$ litre d'eau) ou dans une solution chaude de sublimé corrosif (une pastille de 50 centigrammes dans un $\frac{1}{2}$ litre d'eau).

Il est bon de disposer de deux cuvettes dont l'une restera remplie en permanence de liquide désinfectant, de manière à ce que les gardes puissent facilement y plonger leurs mains après s'être occupées du malade. Un simple attouchement des mains du malade peut être l'origine d'une contagion.

Il est dangereux d'embrasser le malade.

5. Il serait avantageux pour les gardes de porter un costume facile à laver (blouses, par exemple) ; elles le quitteront pour sortir de la chambre du malade.

6. Les déjections du malade (selles, urines) seront recueillies dans des vases de nuit ou dans des bassins et seront mélangées

avec une quantité égale de lait de chaux.

— On les versera dans les latrines ou dans le sol. Cet enfouissement est interdit dans le voisinage d'une source, d'un puits, d'une fontaine ou d'une conduite d'eau.

Les récipients vides seront lavés avec du lait de chaux. Les sièges des latrines seront nettoyés avec de l'eau de savon chaude; la cuvette et le tuyau de descente seront arrosés avec du lait de chaux.

On prépare le lait de chaux frais chaque jour en mélangeant un volume de chaux éteinte avec trois volumes d'eau.

7. Le linge de corps du malade, les draps de lit, les couvertures, les vêtements qui ont été souillés par les excréptions seront plongés dans une solution désinfectante avant d'être transportés en dehors pour être lavés. On dispose à cet effet d'un baquet renfermant soit une solution savonneuse ou de lysol (500 grammes par 10 litres d'eau) ou de tout autre antisепtique prescrit par le médecin traitant.

Si c'est possible, on désinfectera dans un local voisin de la chambre du malade, les linges et d'autres objets en les cuisant dans une couleuse ou dans un chaudron.

On ne balayera pas la chambre du malade pour ne pas soulever la poussière qui contient des germes morbides. Le plancher et les meubles seront nettoyés avec des linges mouillés.

8. L'eau destinée à la boisson et aux usages domestiques sera toujours bouillie pour toute la famille.

Les boissons et les aliments qui ont séjourné dans la chambre du malade ne seront pas consommés par d'autres personnes. Les germes morbides ont pu s'y déposer et s'y développer. Le lait est particulièrement dangereux dans ces conditions.

Les verres, cuillères, fourchettes et

autres objets contaminés par la salive seront désinfectés dans l'eau bouillante.

Le personnel soignant le malade ne mangera pas dans la chambre du malade.

Les mouches jouent un grand rôle dans la dissémination de la maladie, surtout dans les campagnes. On préservera les malades et les aliments en mettant des toiles métalliques aux fenêtres et au garde-manger.

9. Pour le régime, on suivra très strictement les indications du médecin. Les rechutes très nombreuses sont le plus souvent dues à une imprudence dans l'alimentation, les parents cédant trop tôt aux exigences du malade, dont l'appétit devient impérieux au début de la convalescence.

10. Souvent fâcheuses pour le malade et pour les visiteurs qui transportent au dehors les germes morbides, les visites sont interdites par la loi sanitaire.

11. Après la guérison ou le décès du malade, l'appartement, le mobilier, la literie, les vêtements seront désinfectés par les soins de l'Autorité municipale, ou sous sa surveillance, conformément aux instructions officielles.

Les typhoïdes pendant leur convalescence et même pendant des mois après leur guérison peuvent conserver dans leurs selles des germes contagieux. Des précautions doivent être prises pour leur entourage.

12. Suivant les dispositions de la loi sur la police des constructions et des habitations, tout locataire ou occupant d'un appartement doit avertir la Municipalité et le propriétaire de l'immeuble des cas de fièvre typhoïde qui se déclarent dans son ménage. De son côté, le propriétaire a le devoir formel de prévenir les autres locataires de la présence dans la maison d'une fièvre typhoïde.

